



Crédit
Social des
Fonctionnaires
POUR VOTRE PROJET IMMOBILIER

FINANCEMENT



CRÉSERFI / BANQUE EDEL

PRÊT AIDES IMMO*

MINISTÈRE DES ARMÉES

Dans le cadre du contrat de partenariat conclu entre le MINISTÈRE DES ARMÉES et le GROUPE CSF
bénéficiez d'un prêt immobilier bonifié pour faciliter votre projet d'achat de logement.



EMPRUNTEZ 12 000 € SUR 96 MOIS À 1,50% taux débiteur fixe*

Financez l'acquisition de votre bien dans
l'ancien, avec ou sans travaux, grâce à ce
prêt immobilier complémentaire bonifié.

Exemple pour un prêt immobilier complémentaire de 12 000 € sur 96 mois, vous remboursez 96 mensualités de 134,47 € assurance incluse. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 2,11%. Fonds Mutual de Garantie et assurance inclus (taux débiteur fixe : 1,50%). Montant total dû par l'emprunteur : 13 028,93 €. Montant du coût du crédit : 1 028,93 € dont 120 € de participation au Fonds Mutual de Garantie et coût mensuel par personne de l'assurance Décès, Invalidité, Incapacité obligatoire de 1,74 €. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) est de 0,34%. Mensualité agent hors assurance : 132,73 €. Le montant total dû au titre de l'assurance sur la durée du prêt pour un assuré à 100% âgé de 34 ans s'élève à 167,04 € et la cotisation mensuelle 1,74 € à régler avec l'échéance du crédit.

Notre mission,
faciliter votre
acquisition
immobilière.



En savoir plus



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

*Prêt soumis à conditions valable jusqu'au 30/04/2025.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
01 53 36 10 40
(appel non surtaxé)

OU PRENEZ RENDEZ-VOUS SUR
CSF.FR/MINARM



Ce prêt immobilier complémentaire réservé aux agents du Ministère des armées est destiné à participer au financement de l'acquisition d'un bien immobilier dans l'ancien, sous réserve de la réalisation par l'intermédiaire de CRÉSERFI du prêt immobilier principal avec intérêts d'un montant minimum de 100 000 €. Une partie des intérêts de ce prêt « AIDES IMMO CSF » est pris en charge par l'association CSF dans la limite de l'enveloppe attribuée. Cette offre est valable en France métropolitaine, en Corse et dans les DOM et n'est pas cumulable avec un autre prêt immobilier bonifié par CSF Association. Elle n'est valable que pour une seule utilisation par foyer. Offre valable du 27/01/2025 au 30/04/2025 dans la limite de l'enveloppe allouée.

Le “Prêt Aides Immo” est proposé par CRÉSERFI, la société de financement du CSF (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Fg. Poissonnière 75009 Paris) et son partenaire prêteur Banque Edel (SNC au capital de 150 134 754 € - RCS Toulouse B 306 920 109) - Siège social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 LABEGE CEDEX - Mandataire d'Intermédiaire en assurance ORIAS 07 036 333 (www.orias.fr). Prêt de 12 000 € sur 96 mois au taux débiteur fixe de 1,50% hors frais d'adhésion au Fonds Mutual de Garantie (FMG) de 1% du capital emprunté et hors assurances obligatoires. Prêt soumis à conditions.

Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit, sans agir en qualité de prêteur. La liste complète des partenaires prêteurs de CRÉSERFI est consultable sur le site www.csf.fr.

Le contrat CSF Assurance Emprunteur n° 9764 est un contrat groupe souscrit par le CSF auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine (SA au capital de 169 036 086,38€ - Siège social : 7 rue Belgrand 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632 - Entreprise régie par le Code des assurances) distribué par Créserfi et géré par CSF Assurances (SARL de courtage d'assurances du CSF, au capital de 8 500 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 09 - RCS Paris B 322 950 148 - Courtier d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.orias.fr). Offre soumise à conditions, à disposition auprès d'un conseiller.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquitter un droit d'entrée et une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr).

PDFPI0225MINARM - Illustrations : Régis Faller - AdobeStock



PRENEZ RENDEZ-VOUS SUR
CSF.FR
OU EN APPELANT AU
01 53 36 10 40
(appel non surtaxé)

En savoir plus ↓

